Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Peintre, veuillez visiter :
bppeintre.fr/annales-sujets-et-corriges

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

LA PLACE DU SPORT DANS LA SOCIETE FRANÇAISE

Question 1 **(Document 1)** **4 points**

1.1 Le sport occupe la 1ère place (avec 16,3% des dépenses culturelles et de loisirs en 1998).
(2 points)

1.2 Les dépenses consacrées au sport :
- achat de revues spécialisées
- achat de licences
- entrées dans les stades, piscines...
- achat de matériel, d'équipements (0,5 pt x 4) **(2 points)**

Question 2 **(Document 2)** **4 points**

2. Deux caractéristiques de l'évolution du nombre de licences entre 1949 et 1996 :
- une augmentation constante
- une augmentation importante (environ x 7) (2 pts x 2) **(4 points)**

Question 3 **(Document 3)** **4 points**

3. Comparaison entre le nombre de licenciés hommes et le nombre de licenciées femmes :
- plus de licenciés hommes que de licenciées femmes
- mais une augmentation plus forte pour les femmes que pour les hommes.
(2 pts x 2) **(4 points)**

Question 4 **(Document 4)** **5 points**

4.1 Intérêt grandissant des médias pour certains sports féminins. Raisons :
- moins de dopage
- plus de "technique"
- marché encore inexploité ou sous-exploité par la télévision, la radio, les fédérations.
(3 points)

4.2 (Documents 3 et 4)
Autre raison à cet engouement :
Il y a de plus en plus de "sportives" (pratiquantes occasionnelles ou licenciées).
(2 points)

Question 5 **(Document 5)** **6 points**

5.1 Les changements majeurs dans les sources de financement du football professionnel :
- diminution de la part du public (de 79% à 13%)
- apparition de la télévision (28%)
- apparition des sponsors (14%)
- divers (1pt x 4) **(4 points)**

corrigé

5.2 Comment expliquer la diminution de la part du public :

- existence et développement de chaînes spécialisées qui amènent le spectacle à domicile.
- les Français sont moins incités à se déplacer sur les stades.

(1 pt x 2) **(2 points)**

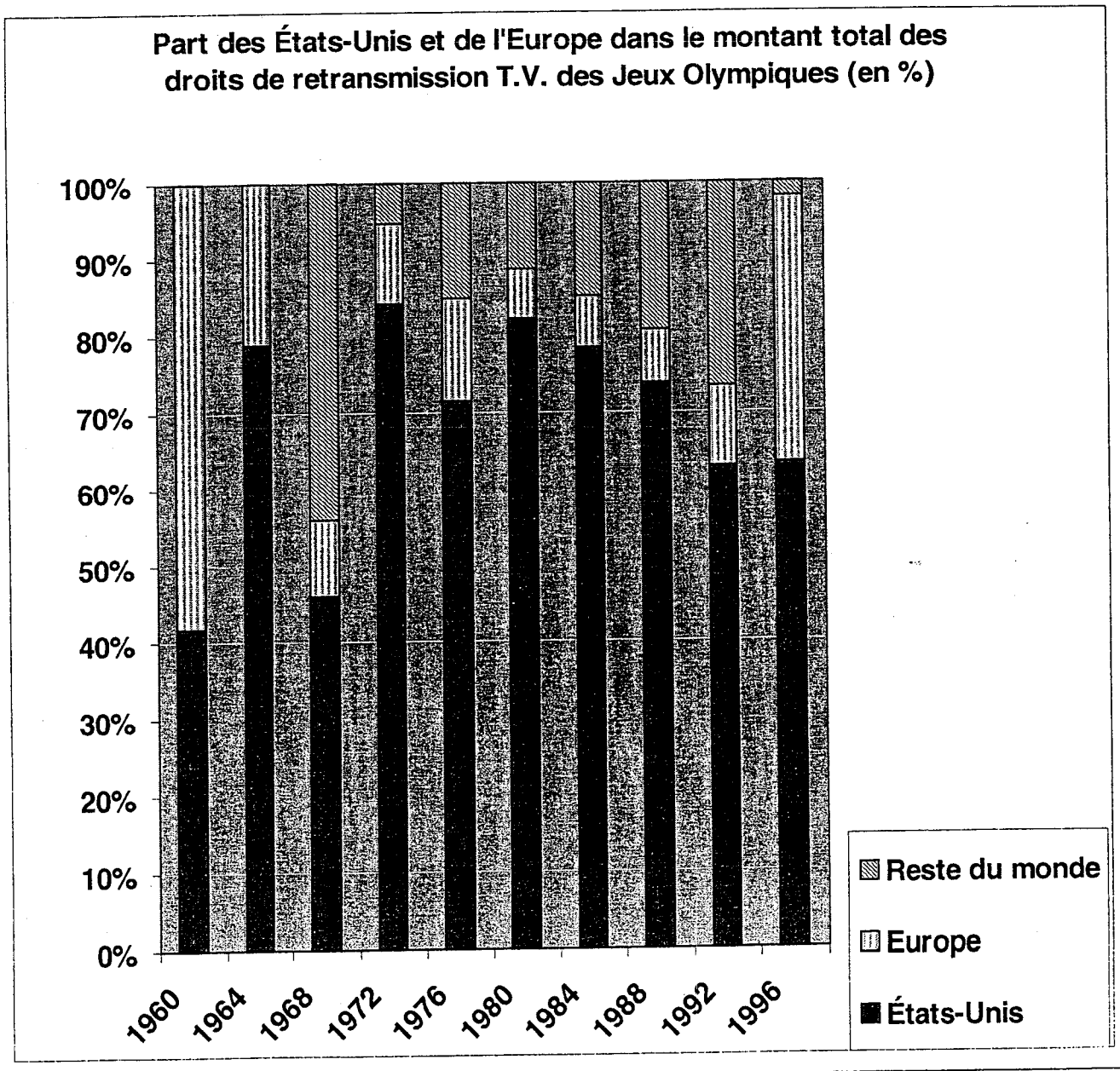
Question 6 **(Document 6)** **11 points**

6.1 Évolution : On assiste à une flambée du montant des droits de retransmission. **(1 point)**

6.2 Critères à prendre en compte pour la notation du graphique :

- choix d'une échelle appropriée.
- exactitude de la construction : - les dix colonnes doivent avoir la même hauteur
  - le reste du monde doit apparaître à partir de 1968
- présence d'un titre et d'une légende.
- soin apporté à la réalisation.

(2 pts x 4) **(8 points)**



6.3 On constate :

- le maintien de la prédominance américaine. (1,5 pt)
- la présence constante mais irrégulière de l'Europe. (0,5 pt)
- l'apparition du reste du monde à partir de 1968. (0,5 pt) **(2 points)**

Question 7 **(Document 7)** **6 points**

7.1 Image du sport à travers les deux premiers paragraphes :

Une image positive :
- sport omniprésent
- symbole de réussite sociale
- symbole du dépassement de soi

(1 pt x 3) **(3 points)**

7.2 Dérives du sport dénoncées par l'auteur de l'article :

- corruption
- dopage
- "marchandisation" (argent)
- "instrumentalisation" (utilisation politique)

On attendra au moins trois réponses. (1 pt x 3) **(3 points)**

Question 8 **(SYNTHÈSE)** **20 points**

Critères d'évaluation :

- construction du devoir (plan) (2 pts)
- correction de la langue (orthographe, syntaxe) (5 pts)
- pertinence et richesse du contenu. (8 pts)
- expression d'un jugement personnel. (5 pts)

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.